

ANEPP – SECTEUR PEINTRE

DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE L'INDEMNITE POUR ABSENCES JUSTIFIEES

Selon article 25 de la CCT romande du Second-Cœuvre
(sont exclus : les apprentis, les patrons, les administrateurs)

EMPLOYEUR :

.....

.....

NOM DU SALARIE :

CAUSE DE L'ABSENCE : *Mettre une croix dans la case correspondante*

DECES	: conjoint, enfant	3 jours	<input type="checkbox"/>
	: père, mère, frère, sœur, beau-père, belle-mère	2 jours	<input type="checkbox"/>
	: grands-parents	1 jour	<input type="checkbox"/>
MARIAGE	:	1 jour	<input type="checkbox"/>
NAISSANCE	:	3 jours	<input type="checkbox"/>
MILITAIRE	: journée d'Information militaire	1 jour	<input type="checkbox"/>
	: libération des obligations militaires	½ jour	<input type="checkbox"/>

DATE(S) DE L'ABSENCE : du au.....

L'employeur soussigné atteste qu'il s'agit d'une absence justifiée effective au sens de la CCT-SOR en cours.

Le salarié soussigné certifie avoir reçu son plein salaire pour le(s) jour(s) d'absence mentionnés ci-dessus.

Lieu et date :

Signature du salarié :

Timbre et signature de l'employeur :

REMBOURSEMENT : CHF 120.- / JOUR D'ABSENCE JUSTIFIEE

A RETOURNER A : ANEPP – Rouges-Terres 61 – 2068 Hauterive

Formulaire d'adressage pour renvoi.

ANEPP
Association cantonale Neuchâteloise
des Entreprises de Plâtrerie-Peinture
Rouges Terres 61
2068 Hauterive

PS : ne pas oublier de joindre un BV ou remplir les coordonnées bancaires complètes pour le remboursement.

Références pour le remboursement

Nom de la banque

N° CCP :

N° IBAN :